

Pour diffusion immédiate

ABOLITION DU PROGRAMME DE TROUSSES POUR L'USAGE PLUS SÛR DU CRACK : UN GESTE IRRESPONSABLE ET DE COURTE VISÉE, DU CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA

TORONTO, 11 juillet 2007 — L'annulation d'un programme de santé publique qui fournissait des troussees pour un usage plus sécuritaire du crack, aux utilisateurs de cette drogue afin de réduire la propagation du VIH et du virus de l'hépatite C (VHC), est une décision irresponsable et qui manque de vision à long terme, a déploré aujourd'hui le Réseau juridique canadien VIH/sida.

« Le point de vue voulant que ce programme endossait ou favorisait l'usage de drogue est complètement erroné », a affirmé le directeur adjoint du Réseau juridique, Richard Elliott. « Lorsque la Ville a mis sur pied ce programme, c'était pour prévenir la propagation de maladies infectieuses. La décision de l'annuler, aujourd'hui, est un grand recul pour la santé publique et les droits humains. »

L'Initiative de la Ville d'Ottawa pour l'usage plus sécuritaire du crack, qui incluait la distribution de matériel pour l'inhalation plus sécuritaire, a été établie le 1^{er} avril 2005. Cet après-midi, le conseiller Rick Chiarelli (quartier 8, Collège) a déposé une motion surprise pour abolir le programme de troussees d'usage plus sécuritaire du crack. Une majorité de conseillers et le maire Larry O'Brien ont adopté la motion par un vote de 15 à 7. La décision prend effet sur-le-champ.

Des abrasions et coupures aux lèvres se produisent souvent sur les lèvres de personnes qui fument du crack. Il est fréquent qu'une pipe à crack soit partagée, ce qui expose les utilisateurs à des contacts avec du sang potentiellement infectieux. Bien que le fait de fumer des drogues, comme le crack, soit généralement considéré comme une pratique à moindre risque que l'injection, des études ont démontré que les fumeurs de crack ont un risque élevé d'infection par le VIH et le VHC.

Des initiatives pour l'usage plus sécuritaire du crack ont été mises en œuvre dans d'autres villes canadiennes, notamment Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal, Guelph et Halifax.

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Available in English

Leon Mar

Directeur des communications

Téléphone: +1 416 595-1666 (poste 228)

Courriel : lm@aidslaw.ca

Internet : www.aidslaw.ca